

Executive summary

This first edition of *Revenue Statistics in Africa* presents internationally comparable revenue data for eight African countries. These countries account for almost a quarter of Africa's total GDP. The administrations of Cameroon, Côte d'Ivoire, Mauritius, Morocco, Rwanda, Senegal, South Africa, and Tunisia contributed to the project and worked closely with the OECD, the African Tax Administration Forum and the African Union Commission, with the technical support of the African Development Bank, the World Customs Organisation and the *Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales*.

These new data respond to a demand from governments, citizens and international policy makers for reliable and comparable tax data to inform fiscal policy and provide a basis for planning, implementing and evaluating reforms. The importance of these data is not only their wide public availability, but that they can be used for comparisons with other countries in Africa and the rest of the world, thereby encouraging policy dialogue and greater political co-operation.

Taxes are “compulsory, unrequited payments to the general government”, according to the OECD definition and non-tax revenues refer simply to all revenues paid to general government that are not defined as taxes. Non-tax revenue includes grants (e.g. foreign aid), returns on government market investments, rents on the extraction of resources from public lands, sales of government-produced goods and services, and the collection of fines and forfeits.

Based on their 2014 tax to GDP ratios, the countries included in this publication fall into two groups. One group has tax to GDP ratios ranging from 28% to 31% of GDP (Morocco, South Africa and Tunisia) and the other group has ratios ranging between 16% and 20% (Cameroon, Côte d'Ivoire, Mauritius, Rwanda and Senegal). All these countries have ratios below the OECD average of 34.4%.

Countries with higher levels of GDP per capita are more likely to have higher tax to GDP ratios. This relationship is generally reflected in the revenue data presented in this publication for the participating African countries.

Tax to GDP ratios have been increasing in these African countries as they have undertaken reforms and modernised their tax systems and administrations. Increases of around 4.5 percentage points or more occurred in Morocco, Rwanda, South Africa and Tunisia between 2000 and 2014. There were upward movements for the other four countries at a lower rate. This compared with a corresponding increase of four percentage points in the Latin American and the Caribbean (LAC) country average, while there was no significant change in the OECD average across the same time period.

This growth has mainly been driven by increases in taxes on incomes and profits as a percentage of GDP and more specifically by increases in corporate income tax revenue. The latter are a relatively important source of revenue in these African countries. In most of the African countries, the share of corporate income tax to total tax revenues is higher than the OECD average of 8.5% and in Cameroon and South Africa it is close to double that level.

There were also substantial increases in VAT revenues (which represent another important source of revenue for African countries) and social security contributions in some countries. On the other hand, specific consumption taxes (mainly excises and

import duties) have shown either substantial decreases or only relatively small increases since African countries have increasingly opened their economies and reduced trade barriers as part of the global trade liberalisation.

Some of the countries benefit from substantial non-tax revenues paid to general government that supplement their tax receipts. The main sources of non-tax revenues are grants (predominantly foreign aid) and property income. These income streams tend to be much more volatile than those from tax revenues as observed over time.

Key findings

Tax ratios

- The tax to GDP ratios in 2014 for the eight African countries range from 16.1% to 31.3% (the OECD average is at 34.4%).
- Tunisia has the highest tax to GDP ratio at 31.3%, followed by Morocco (28.5%).
- Cameroon and Rwanda have the lowest tax to GDP ratios at 16.1% followed by Côte d'Ivoire (17.8%). All three countries have a relatively low GDP per capita.
- All eight countries saw increasing tax to GDP ratios between 2000 and 2014. The size of these increases ranged from 0.8 percentage points in Mauritius to 6.7 percentage points in Tunisia. Morocco, Rwanda and South Africa had increases of around 5-6 percentage points.
- Increases in taxes on income and profits (mainly corporate income tax) were the biggest drivers of the overall tax to GDP ratio growth between 2000 and 2014 across the eight African countries. In that period, corporate income tax revenue increased by more than 2 percentage points of GDP in the three countries displaying the highest tax ratios. The OECD average for these taxes decreased by 0.4 percentage points throughout the same period.

Tax structure

- The share of taxes on incomes and profits in total tax revenues is highest in South Africa at 51.2 % in 2014. The share of personal income taxes in South Africa is higher than the OECD average whereas it is lower for the other participating African countries.
- The shares of corporate income tax revenue to total tax revenues are significantly higher than the OECD average of 8.5% in six of the African countries – ranging between 13% and 18%.
- Consumption taxes yield the largest share of the total tax revenue – over 55% – in Cameroon, Côte d'Ivoire, Mauritius, Rwanda and Senegal. In each of these countries, except for Côte d'Ivoire, more than half of this category of revenue is generated by VAT.
- Tunisia and Morocco display a tax mix with revenues more evenly distributed between categories compared with the other countries: around 30% of tax revenues from taxes on incomes and profits; around 35-40% from consumption taxes; and 20-28% from social security contributions. The share of social security contributions to total tax revenue is far smaller in the six Sub-Saharan countries, ranging from 1.5% in South Africa to 11.3% in Côte d'Ivoire.

Non-tax revenues

- The total non-tax revenues collected as a percentage of GDP in 2014 range from 0.6% of GDP in South Africa to 9.5% of GDP in Rwanda.
- The countries for which the biggest source of non-tax revenue is grants are Rwanda (7.8% of GDP), Senegal (3.3% of GDP) and Côte d'Ivoire (1.8% of GDP).
- Cameroon obtains 3.6% of its GDP from resource rents, which is over 85% of its total non-tax revenue.

Résumé

Cette première édition des *Statistiques des recettes publiques en Afrique* présente des données comparables à l'échelle internationale relatives aux recettes publiques de huit pays africains qui représentent près du quart du PIB total de l'Afrique. Les administrations de l'Afrique du Sud, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Maroc, de Maurice, du Rwanda, du Sénégal et de la Tunisie ont participé à ce projet en coopération étroite avec l'OCDE, le Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF) et la Commission de l'Union africaine, avec l'assistance technique de la Banque africaine de développement, l'Organisation mondiale des douanes et le Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF).

Ces nouvelles données répondent aux attentes des administrations, des citoyens et des décideurs en matière de politiques publiques, qui doivent disposer de données fiscales à la fois fiables et comparables tant pour orienter les décisions budgétaires que pour programmer, mettre en œuvre et évaluer les programmes de réforme. Ces données revêtent un intérêt particulier, non seulement parce qu'elles sont publiques et facilement consultables, mais aussi parce qu'elles permettent aux pays concernés d'établir des comparaisons avec d'autres pays d'Afrique ou du reste du monde, ouvrant ainsi la voie à des échanges constructifs et à une coopération renforcée entre les responsables des politiques publiques.

Les taxes sont des "versements obligatoires sans contrepartie aux administrations publiques", selon la définition de l'OCDE tandis que les recettes non fiscales se réfèrent simplement à toutes les recettes versées aux administrations publiques qui ne sont pas définies comme des taxes. Les recettes non fiscales incluent les dons (l'aide étrangère), les retours sur investissements, les rentes tirées de l'extraction de ressources naturelles, les produits de la vente de biens et de services par le secteur public, les amendes et confiscations.

En 2014, les huit pays étudiés se divisent en deux grands groupes en ce qui concerne les ratios de recettes fiscales rapportées au PIB. Le premier groupe correspond aux pays dont les niveaux d'imposition sont compris entre 28 % et 31 % du PIB (Afrique du Sud, Maroc et Tunisie), et le second réunit ceux dont les ratios s'échelonnent de 16 % à 20 % (Cameroun, Côte d'Ivoire, Maurice, Rwanda et Sénégal). Le taux de pression fiscale de chacun des pays est en dessous du niveau moyen de la zone OCDE, qui s'élève à 34,4 %.

Les pays dans lesquels le PIB par habitant est le plus élevé sont les plus susceptibles de présenter également un taux de pression fiscale plus important. Cette relation se vérifie en règle générale pour les pays africains étudiés dans la présente publication.

Les recettes fiscales exprimées en pourcentage du PIB ont progressé dans ces pays africains sous l'effet de l'adoption de réformes et de la modernisation des systèmes fiscaux et des administrations concernées. Sur la période 2000-14, la hausse a ainsi avoisiné ou dépassé les 4,5 points de pourcentage en Afrique du Sud, au Maroc, au Rwanda et en Tunisie. Les quatre autres pays étudiés ont également bénéficié d'évolutions à la hausse, toutefois plus modérées. À titre de comparaison, pendant la même période, le taux de pression fiscale progressait de quatre points de pourcentage dans les pays de la région

Amérique latine et Caraïbes, tandis qu'il restait globalement inchangé dans la zone de l'OCDE.

Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des recettes provenant des impôts sur le revenu et les bénéfices en pourcentage du PIB, et plus précisément par la progression des recettes fiscales liées aux impôts sur les bénéfices des sociétés. Cette dernière catégorie représente une fraction assez significative des recettes fiscales totales dans les pays d'Afrique de cette publication. En effet, la part des recettes issues de l'impôt sur les bénéfices des sociétés dans le total des recettes fiscales dépasse la valeur moyenne de 8.5 % relevée dans l'OCDE, elle est même proche du double en Afrique du Sud et au Cameroun.

Les recettes liées à la TVA (autre composante importante des recettes publiques dans les pays africains) ont également connu une augmentation marquée, au même titre que les cotisations de sécurité sociale dans certains pays. À l'inverse, les recettes issues des impôts spécifiques sur la consommation (principalement les droits d'accise et les droits à l'importation) ont enregistré soit de fortes baisses, soit des hausses relativement limitées, dans la mesure où les pays africains ont ouvert davantage leurs économies et limité les barrières aux échanges commerciaux dans un contexte de libéralisation du commerce mondial.

Dans certains pays, les recettes non fiscales perçues par les administrations publiques qui complètent les recettes fiscales, atteignent des montants importants. Ces recettes non fiscales sont générées pour l'essentiel par les dons (l'aide étrangère) et par les revenus de la propriété. L'analyse de ces flux de recettes montre qu'ils présentent fréquemment une volatilité bien plus forte que les recettes fiscales.

Principales conclusions

Niveau d'imposition

- En 2014, les ratios des recettes fiscales rapportées au PIB des huit pays étudiés s'échelonnent de 16.1 % à 31.3 % (la moyenne de l'OCDE s'élève à 34.4 %).
- La Tunisie présente le niveau d'imposition le plus élevé en 2014, avec 31.3 %, suivie du Maroc (28.5 %).
- En 2014, les trois pays avec les niveaux d'imposition en pourcentage du PIB les plus bas sont le Cameroun, le Rwanda (16.1 % dans les deux cas), et la Côte d'Ivoire (17.8 %). Ces trois pays disposent d'un PIB par habitant relativement faible.
- Entre 2000 et 2014, les huit pays couverts par l'étude ont enregistré une augmentation des niveaux d'imposition. Chaque pays a enregistré une progression différente, selon des hausses qui s'échelonnent de 0.8 point à Maurice à 6.7 points de pourcentage en Tunisie. En Afrique du Sud, au Maroc et au Rwanda, la hausse a avoisiné 5-6 points de pourcentage.
- Entre 2000 et 2014, les augmentations des recettes tirées des impôts sur le revenu et les bénéfices (qui ont concerné avant tout l'impôt sur les bénéfices) ont constitué le principal facteur de l'augmentation globale des ratios des recettes fiscales rapportées au PIB. Durant cette période, les recettes issues de l'impôt sur les bénéfices ont augmenté de plus de 2 points de pourcentage du PIB dans les pays présentant les niveaux d'imposition les plus élevés. Dans le même temps, ces recettes reculaient en moyenne de 0.4 point dans la zone OCDE.

Structure fiscale

- En 2014, la contribution des impôts sur le revenu et les bénéfices aux recettes fiscales totales est la plus élevée en Afrique du Sud, avec 51.2 %. Concernant l'apport relatif de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'Afrique du Sud se place au dessus de la moyenne de l'OCDE, alors que les autres pays étudiés se situent en dessous.
- Dans six des huit pays couverts par la publication, les recettes issues de l'impôt sur les sociétés en proportion des recettes fiscales totales dépassent largement la valeur moyenne de 8.5 % relevée dans l'OCDE – les ratios étant compris entre 13 % et 18 %.
- Les impôts sur la consommation ont représenté la majeure partie des recettes fiscales totales – à savoir, plus de 55 % – au Cameroun, en Côte d'Ivoire, à Maurice, au Rwanda et au Sénégal. Dans ces pays, à l'exception de la Côte d'Ivoire, la TVA génère plus de la moitié du montant de cette catégorie.
- En Tunisie et au Maroc, les contributions relatives des différentes catégories de recettes fiscales présentent des différences moins accusées que dans les autres pays : les impôts sur le revenu et les bénéfices génèrent environ 30 % des recettes fiscales ; les impôts sur la consommation contribuent au total à hauteur de 35 % à 40 % environ ; les cotisations de sécurité sociale représentent environ 20 % à 28 %. La part des cotisations de sécurité sociale rapportée au total des recettes fiscales est beaucoup plus modeste dans les six pays d'Afrique subsaharienne, allant de 1.5 % en Afrique du Sud à 11.3 % en Côte d'Ivoire.

Recettes non fiscales

- Pour l'année 2014, les recettes non fiscales totales exprimées en pourcentage du PIB s'échelonnaient de 0.6 % en Afrique du Sud à 9.5 % au Rwanda.
- Les pays dans lesquels les aides constituent la première composante des recettes non fiscales sont le Rwanda (avec 7.8 % du PIB), le Sénégal (3.3 %) et la Côte d'Ivoire (1.8 %).
- Au Cameroun, les recettes tirées des ressources naturelles atteignent 3.6 % du PIB et dépassent 85 % du total des recettes non fiscales.

CHAPTER 1

TAX AND NON-TAX REVENUE TRENDS 1990-2014

CHAPITRE 1

TENDANCES DES REGETTES FISCALES ET NON FISCALES, 1990-2014



From:
Revenue Statistics in Africa

Access the complete publication at:
<https://doi.org/10.1787/9789264253308-en-fr>

Please cite this chapter as:

OECD/African Tax Administration Forum/African Union Commission (2016), “Executive summary”, in *Revenue Statistics in Africa*, OECD Publishing, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264253308-3-en-fr>

This work is published under the responsibility of the Secretary-General of the OECD. The opinions expressed and arguments employed herein do not necessarily reflect the official views of OECD member countries.

This document and any map included herein are without prejudice to the status of or sovereignty over any territory, to the delimitation of international frontiers and boundaries and to the name of any territory, city or area.

You can copy, download or print OECD content for your own use, and you can include excerpts from OECD publications, databases and multimedia products in your own documents, presentations, blogs, websites and teaching materials, provided that suitable acknowledgment of OECD as source and copyright owner is given. All requests for public or commercial use and translation rights should be submitted to rights@oecd.org. Requests for permission to photocopy portions of this material for public or commercial use shall be addressed directly to the Copyright Clearance Center (CCC) at info@copyright.com or the Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) at contact@cfcopies.com.